Novembre 2025

Déclaration de Cordoue

Journée mondiale de l'olivier 2025

Déclaration de Cordoue

À l'invitation de S.E. M. Luis Planas, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Royaume d'Espagne, et de M. Jaime Lillo, directeur exécutif du Conseil oléicole international (COI), les ministres, représentants de ministres et organisations internationales se sont réunis à Cordoue le 20 novembre 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de l'olivier, pour discuter des principaux défis et opportunités du secteur oléicole et pour exprimer leur soutien et leur engagement en faveur de l'olivier et de ses produits.

Les ministres et leurs représentants

Rappelant que :

- Outre sa valeur agricole, l'olivier (*Olea europaea*) est un symbole de paix, de sagesse et de civilisation, qui a été transmis de l'Antiquité à nos jours et représente des valeurs universelles qui transcendent les frontières.
- Avec plus de six mille ans d'histoire, cette culture emblématique s'est étendue du bassin méditerranéen aux cinq continents et ses produits sont de plus en plus appréciés dans le monde entier.
- Depuis sa création en 1959 sous les auspices des Nations unies, le Conseil oléicole international (COI) encourage la coopération intergouvernementale pour favoriser la culture durable de l'olivier et promouvoir la qualité et le commerce de l'huile d'olive et des olives de table.
- La Journée mondiale de l'olivier a été proclamée lors de la 40e session de la Conférence générale de l'UNESCO en 2019.

Reconnaissant que :

- Le secteur oléicole contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, au bien-être des communautés et à des régimes alimentaires sains pour une population mondiale croissante.
- La culture durable de l'olivier contribue à la conservation des sols, à la prévention de la désertification, à la préservation de la biodiversité et à l'atténuation des effets du changement climatique.
- Le secteur oléicole stimule le développement économique et social des territoires ruraux, favorisant la croissance économique, la création d'emplois et l'émergence de nouvelles opportunités qui renforcent le tissu productif local.
- Le commerce international des produits oléicoles connaît une croissance régulière, facilitée par l'adoption de normes nationales et internationales harmonisées, fondées sur des connaissances scientifiques.
- La collaboration internationale doit être encouragée pour promouvoir la coopération technique et scientifique par l'échange d'expériences et de connaissances, afin de renforcer le développement durable du secteur oléicole et la gestion efficace des ressources naturelles- en particulier des ressources hydriques- en vue de s'adapter aux effets du changement climatique.
- Les innovations technologiques et l'adoption de technologies intelligentes stimulent le développement du secteur oléicole.
- La coopération technique internationale en matière de conservation et de gestion des ressources génétiques oléicoles constitue un élément de réponse aux défis actuels et futurs de l'oléiculture durable.
- L'oléiculture a évolué vers des modèles technologiquement avancés qui coexistent avec des systèmes traditionnels, façonnant le paysage rural, l'identité culturelle et l'économie locale de nombreux territoires et régions.
- Les oliveraies absorbent le dioxyde de carbone (CO_2) de l'atmosphère et le stockent dans le sol et la biomasse végétale de manière stable et permanente lorsque des pratiques agronomiques durables sont adoptées, contribuant ainsi aux stratégies d'atténuation du changement climatique.
- L'huile d'olive et les olives de table sont reconnues dans le monde entier pour leurs propriétés nutritionnelles, leur polyvalence culinaire et leur contribution à des régimes alimentaires sains tels que le régime méditerranéen, déclaré Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2010, qui réduit le risque de maladie, améliore la santé et augmente l'espérance de vie.

- L'huile d'olive est une source riche d'acides gras monoinsaturés, en particulier d'acide oléique, qui ont des effets bénéfiques prouvés sur la santé. L'huile d'olive vierge, sans raffinage ni traitement industriel, contient des antioxydants tels que la vitamine E et les polyphénols, qui ont des propriétés anti-inflammatoires et protectrices, notamment contre les maladies cardiovasculaires, le cancer, le diabète, l'hypertension artérielle, l'obésité et les troubles cognitifs.
- La consommation d'aliments en dehors du domicile connait une croissance soutenue, ce qui renforce l'influence des chefs cuisiniers et des restaurateurs dans la construction de l'opinion des consommateurs sur l'huile d'olive. Par conséquent, les stratégies visant à améliorer les connaissances des chefs et des restaurateurs sur la qualité de l'huile d'olive, ses propriétés nutritionnelles et organoleptiques et ses applications culinaires innovantes méritent une attention accrue.

Déclarent :

L'importance stratégique du secteur oléicole et leur soutien en vue de :

- Encourager la qualité des produits oléicoles et faciliter leur commerce international en harmonisant les normes nationales et internationales afin d'éviter les obstacles au commerce et de protéger les droits des consommateurs.
- Promouvoir la consommation des produits oléicoles et l'expansion du commerce international de l'huile d'olive et des olives de table.
- Impulser des politiques publiques qui reconnaissent et renforcent le secteur oléicole en tant que système alimentaire contribuant à la santé humaine, à la durabilité environnementale et au bien-être des communautés rurales.
- Veiller à la préservation et à la protection de l'olivier, arbre emblématique et symbole de paix, contre toutes les menaces naturelles ou humaines susceptibles de compromettre sa pérennité, et encourager sa restauration et sa régénération partout où il est affecté.
- Promouvoir la coopération technique, la recherche, le développement et l'innovation, tant au niveau national qu'international, en collaboration avec des universités et d'autres centres de recherche afin de favoriser le développement durable du secteur oléicole et son adaptation au changement climatique.
- Reconnaître et valoriser le rôle environnemental des oliveraies, en encourageant les études scientifiques et les pratiques agricoles qui maximisent leur capacité à absorber et à stocker le CO_2 et leur contribution à l'atténuation des effets du changement climatique.

- Soutenir les activités internationales et régionales qui
    - Diffusent des informations scientifiques générales sur les bienfaits pour la santé et les autres propriétés bénéfiques de l'huile d'olive et des olives de table en améliorant l'information fournie aux consommateurs,
    - Intègrent l'huile d'olive dans les stratégies de santé publique et de nutrition, en reconnaissant sa valeur en tant qu'aliment fonctionnel dans la prévention des maladies cardiovasculaires, métaboliques et neurodégénératives.
    - Encouragent la collaboration avec les chefs et les restaurateurs pour sensibiliser les consommateurs à l'huile d'olive et aux olives de table, en mettant l'accent sur les normes de qualité, la diversité des variétés et de leurs origines de production, leurs propriétés nutritionnelles, leurs profils de saveur et leurs applications culinaires.

Invitent

le Conseil oléicole international à prendre en considération ces recommandations dans le cadre de l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table.

Manifestent leur soutien à la Déclaration de Cordoue

Le 20 novembre 2025

MINISTRES ET REPRÉSENTANTS DES MINISTRES

République arabe syrienne

République fédérative du Brésil

République hellénique

Royaume hachémite de Jordanie

République d'Irak

République islamique d'Iran

République islamique du Pakistan

République italienne

Royaume du Maroc

Royaume d'Arabie saoudite

Royaume d'Espagne

République portugaise

République d'Albanie

République du Pérou

République tunisienne

République de Turquie

République d'Ouzbékistan

État de Palestine

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)
Conseil international des dattes

DÉLÉGATIONS DES PAYS MEMBRES

République arabe d'Égypte

République d'Azerbaïdjan

République algérienne démocratique et populaire

Bosnie-Herzégovine

État d'Israël

État de Libye

République libanaise

Géorgie

Monténégro

République orientale de l'Uruguay